

songes ; et en même temps, par ces mêmes prêtres agents d'abonnement à l'activité desquels l'*Action catholique* ne fait jamais allusion, Monseigneur Paul-Eugène Roy, fort, évidemment, de l'approbation ou de l'impotence de S. E. le cardinal Bégin, — Mgr Roy, dis-je, fait dénoncer du haut de la chaire les journalistes nationalistes qui osent contredire les thèses politiques de l'*Action catholique*.

Il y a dans tout cela une telle fourberie, un tel manquement à toutes les règles non pas même de la morale, mais de sa plus élémentaire loyauté, qu'on en demeure confondu. Contre de pareilles manoeuvres, employées par la plus haute autorité morale du pays, il n'y a pas de protection possible : c'est le coup au-dessous de la ceinture, qui, entre boxeurs, entre apaches, entre maquereaux, entre marlous, déshonore et déqualifie son homme, mais qui, porté par des évêques à des gens empêchés par devoir de conscience de riposter, est censé affermir la gloire et le prestige de l'Église.

C'est au nom des exigences de la morale naturelle que les évêques permettent à l'*Action catholique* de prêcher l'impérialisme militaire, de condamner "le principe révolutionnaire des nationalités" (sic), de